Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 2 Mai 1906. — No. 25

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)..... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.....12 cents
Chaque insertion subséquente..... 8 "

N. B.—Les annonces de naissance, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

MADAME ALBANI

Le concert-adieu de madame Albani a été une féerie.

Lorsque l'astre du jour a réchauffé la terre de ses rayons bienfaisants, avant de disparaître derrière le pur horizon, son disque s'agrandit; les rayons deviennent plus nombreux en devenant plus doux. Le foyer semble se ranimer; toute la nature s'agite: depuis l'humble insecte qui bruit dans l'herbe jusqu'au grand chêne dans la brise qui fraîchit; le coeur humain lui-même, cet autre foyer, bat d'une allégresse nouvelle avant de rentrer dans la mélancolique rêverie des soirs d'été.

Et, l'astre disparu, tout se tait; si vous palpez les feuilles des arbres ou le petit brin d'herbe, vos doigts deviennent humides: la nature semble regretter le beau grand soleil qui s'en va

Un astre vient incontestablement de disparaître à notre firmament artistique. Madame Albani, la diva canadienne, donnait lundi soir à Winnipeg, un concert d'adieu. Cette cantatrice, cette canadienne-française que nous avons applaudie, que nous avons aimée, ne reparaîtra plus sur la scène au Canada. Tout émus encore derniers accents, nous nous permettons de dire le regret que nous cause ce départ. Des douces émotions provoquées en nous par des chants comme: *Souvenirs du jeune âge*; *Home sweet home*, et *Crossing the Bar*; des frissons d'enthousiasme ressentis à l'audition de *Non Temer*, de Faust, et autres grandes pièces, il ne nous reste plus que le souvenir, qui vivra bien longtemps.

La voix de Madame Albani n'a peut-être pas l'ampleur d'autrefois, mais que de souplesse et d'expression, que d'harmonie que de charme et d'onction!

Madame Albani s'était entourée d'une troupe supérieure.

Mademoiselle Adela Verne se présente au public comme une personne qui a l'assurance de plaire. Elle ne se trompe pas. Quelle pianiste! Non seulement son jeu possède l'élégance, la délicatesse, la souplesse et la netteté mais pour elle et par elle l'instrument prend une âme: il parle, il chante, il rêve, il prie. Comme elle aurait bien mérité des fleurs, elle aussi!

Mademoiselle Eva Gauthier est un contralto bien cultivé; nous ne nous étonnons pas des succès qu'elle a remportés dans l'Est. Madame Albani, qui la présente au monde musical, rend elle-même hommage à ce talent.

L'auditoire a aussi applaudi longuement monsieur Hayden Wood, un violoniste distingué, tout jeune et déjà maître de son art. On l'a acclamé, et c'était justice.

M. Albert Archdeacon, un baryton, chante avec aisance et sait faire ressortir des morçeaux très appropriés à sa voix.

Nous terminons en nommant M Frank Watkis, un artiste accompagnateur peut-être sans rival. Madame Albani le réclame dans ses concerts; Madame Patti le préfère aussi à tout autre.

Ajoutons que le Théâtre était rempli jusqu'au faîte; on a même envahi la scène.

Madame Albani a reçu des fleurs à chacun de ses concerts de cette grande tournée d'adieu; les fleurs sont des hommages; nous offrons aussi respectueusement les nôtres.

Nos Affaires Municipales

Jeudi, le 19 avril 1906, la séance est continuée.

Etaient présents:—Son Honneur le Maire et Messieurs les conseillers Pelletier, Couture, Berry, Metcalfe, Collin et Cusson.

Le conseiller Metcalfe présente le dixième rapport du comité des Finances en ces termes:

Votre comité recommande:

1o. Que pour défrayer les dépenses courantes et faire les ouvrages d'amélioration locale déjà décidés et qui pourront être décidés dans le cours de l'année, le maire et le secrétaire trésorier soient autorisés à emprunter de la Banque d'Hochelaga, par billets ou par chèques une somme ne dépassant pas cent mille piastres, en attendant que les taxes de cette année soient prélevées et que la Ville ait disposé des débentures à émettre pour payer le coût des dits ouvrages.

2o. Que des soumissions soient demandées jusqu'au 21 mai prochain pour la prochaine émission de débentures à 4 par cent, livrables le 2 janvier prochain.

3o. Que dorénavant le taux d'intérêt des débentures et du placement du fonds d'amortissement sera de 4 par cent et sera ainsi mentionné dans les annonces d'ouvrages d'amélioration locale. Ce rapport est renvoyé à la prochaine séance.

Le conseiller Pelletier présente le dixième rapport du comité des travaux publics en ces termes:

Votre comité recommande:

Qu'un comité du conseil composé de Son Honneur le Maire et des conseillers Pelletier, Metcalfe et Collin soit nommé pour siéger comme cour de révision pour la confirmation des cotisations spéciales faites en vertu du règlement No. 412 concernant le prolongement de la rue Bertrand et en vertu du règlement No 413 concernant le prolongement de la rue Aulneau, en vertu de la section 592 de l'Acte Municipal et qu'un avis soit envoyé à chacun des propriétaires des terrains compris dans les dits règlements et cotisations spéciales. La dite Cour de révision devant siéger le 15 mai prochain, à l'hotel de Ville, à 8 heures p.m. Ce rapport est adopte.

Proposé par le cons Cusson, secondé par le cons Couture, que le cons Collin soit nommé Pro-Maire pour le quartier finissant le 30 de Juin prochain. Agréé.

Union Ste Cecile

Voici le programme de la Séance qui sera donnée par l'Union Sainte-Cécile à l'occasion du premier anniversaire de sa fondation, le 3 mai 1806.

PROGRAMME

1 Charmion's Swing - - Suite de Valse par Louie Maurice — Orchestre
2 Récitation: Après la Guerre M.O. Leclerc
3 Treizième Solo pour Clarinette par H. Klose — M. Bourgeault
4 Chanson: Le moulin rose, de P. Henrion — M. A. Potvin.
5 Chœur: Soirées de Québec, de E. Gagnon — L'Orphéon.
6 Conférence — Pasteur — R. P. Blain, S.J.
7 Solo de violon — Martha Fantaisie — M. Grivaut.
8 Déclamation — La robe — M. Deny
9 Mandoline — Mélodie — Chanson d'amour — M. Billard
10 Opérette — Les Deux Muses

PERSONNAGES

Lichkatboc ... ... M. O. Salé
Bleu de ciel ... ... M. P. Moirurier
11 Orchestre The Bachelor Maids two step F. J. St. Clair.
12 Chœur Dieu protège le Roi L'Orphéon

VIVE LA CANADIENNE.

FEU M. DENIS DAOUST

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Denis Daoust, grand propriétaire de voitures de louage, rue Garry, Winnipeg.

M. Daoust est mort samedi soir à neuf heures; il était souffrant depuis quinze jours.

Le défunt était très estimé à Winnipeg; c'était un caractère obligeant et sympathique.

Nous prenons part aux regrets que s'expriment et nous prions les siens de croire que nous nous y associons de tout cœur.

UNE CONVOCATION

Le maire d'une petite localité bretonne réunissait récemment, son Conseil municipal pour décider *de quelle couleur on blanchirait les murs de l'école.*

—Il se confirme que les usines du Grand-Tronc Pacifique seront installées immédiatement à l'Est des limites de Saint-Boniface. Spéculateurs, donnez vous libre jeu!

—M. T. E. Lafrance, tailleur, de Montréal, a ouvert une boutique sur l'Avenue Provencher.

Le Manitoba.

Mercredi 2 Mai 1906

Tremblements de Terre

Quand le sol tremble sous nos pieds la terreur s'empare des cœurs les plus fermes, car notre dernier appui est menacé.

Nature des secousses

Il y a diverses sortes de tremblements de terre. Quelquefois c'est une trépidation comme si la terre ébranlée de bas en haut par un choc, oscillait avant de reprendre sa position de repos; alors un vase de métal posé sur le sol résonne comme si on le frappait sur le fond; d'autres fois la terre ondule horizontalement et imprime aux édifices un mouvement qui ressemble aux roulis d'un vaisseau. La croute terrestre est agitée comme une mer houleuse. Enfin il y a parfois des mouvements complexes. Les *sismographes* enrégistrent en effet des mouvements en spirale, des tournoiements, ainsi, en 1883, dans l'île d'Ischia, une statue de la Madone fut retournée et tourna le dos au peuple, sans tomber de son piédestal.

Propagation

Du centre d'ébranlement, situé dans la profondeur du sol, le mouvement se propage jusqu'à la surface, comme les ondes concentriques causées sur l'eau par la chute d'une pierre courent dans toutes les directions.

Suivant la nature du terrain la propagation est plus ou moins rapide; dans un sol meuble comme l'argile manitobaine ou le sable, la vitesse peut n'être que de 250 milles à l'heure. Elle atteindra jusqu'à près de 3,000 milles à l'heure dans le granite

On conçoit que l'étendue de pays affecté par un tremblement de terre soit assez considérable: une superficie de 50 à 100 milles reçoit le même choc à peu près dans le même temps.

Principaux tremblements de terre

Le nombre des tremblements de terre enrégistré est très considérable. Nous ne parlons pas des faibles secousses. Le Japon peut en compter 500 par année; aussi l'architecture japonaise n'admet guère dans ses constructions que le bois, la paille et même le papier; le *sky-scraper* n'y a pas de vogue.

L'année 1755 est célèbre pour avoir vu le plus terrible tremblement de terre qu'ait éprouvé l'Europe, celui de Lisbonne. Le 1er novembre, à 9h. 45 min. du matin, un bruit souterrain semblable à celui du tonnerre se fit entendre, et immédiatement après une secousse des plus violentes renversa la plus grande partie de la ville. Les secousses se succédèrent pendant 6 minutes et plus de 60,000 personnes furent ensevelies sous les édifices écroulés. Des montagues se fendirent du sommet jusqu'à leur base, la mer s'agita, des bateaux furent engloutis et pas un seul cadavre ne revint à la surface des eaux; comme si l'abîme qui s'était ouvert se fut renfermé sur eux.

Le tremblement de terre de San Francisco au 18 avril dernier, n'a pas tué plus de 300 personnes. A ce point de vue il est insignifiant comparé à celui de Lisbonne. Seulement l'incendie qu'il a occasionné a fait de terribles ravages; mais le coefficient d'exagération des journaux américains est prodigieux. Ils nous avaient d'abord annoncé 10,000 morts!

Le tremblement de terre de Calabre dura de 1783 à 1787; il fit de nombreuses victimes et sillonna le pays de nombreuses crevasses. Celui d'Ischia en 1883 détruisit en une seule secousse 1,200 maisons; il y eut aussi ceux d'Andalousie en 1884 et ceux de Nice et de Menton en 1887.

Au Canada il y eut un remarquable tremblement de terre en 1663. Commencé le 5 février, il ne cessa qu'au mois de septembre, en sorte que les plus hardis furent dans des transes continuelles. La Mère Marie de l'Incarnation dit: "Quand nous nous trouvions à la fin de la journée nous nous préparions comme pour être engloutis pendant la nuit.—Les cloches sonnaient quelquefois d'elles-mêmes lugubrement. Les animaux domestiques étaient affolés, et les bêtes féroces elles-mêmes quittaient leurs repaires ébranlés et erraient épouvantées jusqu'au milieu des villes; on voyait des roches renversées, des terres profondement remuées, les arbres oscillaient, se renversaient, s'enfonçaient en terre jusqu'à la cime. Les sauvages disaient que les arbres étaient ivres.—Ce qui est admirable, ajoute le même auteur, c'est que personne n'a péri ni a été blessé."

Causes des tremblements de terre

La terre n'est pas un globe solide jusqu'au centre. Une écorce sphérique relativement mince enveloppe un noyau central probablement liquide. Cette couche solide eut-elle 50 milles d'épaisseur serait encore par rapport au volume de la terre comme la coquille qui protège l'œuf.

Le centre de la terre est probablement liquide. Car la température y est assez élevée pour que tous les métaux y soient en fusion. Le fait qui nous a conduits à cette conclusion c'est que plus on creuse dans le sol, plus le thermomètre monte; le sondage le plus profond qui ait été fait jusqu'ici, en Sibérie, a atteint 6,633 pieds et la température était de 114° F. Ces observations ont fait croire à l'existence d'un noyau où la température dépasserait 2,000 degrés centigrades.

Cette chaleur centrale diminue peu à peu d'intensité. Les substances, par suite du refroidissement, se contractent. La croute terrestre n'étant plus également supportée s'affaisse et se bouleverse en certains endroits, comme la glace d'une rivière quand le niveau de l'eau s'abaisse au-dessous d'elle.

Voilà une des causes supposées des tremblements de terre. Car on en est encore réduit à des suppositions au sujet de l'origine de ces phénomènes terribles qui intéressent si vivement l'humanité toute entière.

Plusieurs tremblements de terre ont été causés par des éruptions volcaniques. Un travail chimique immense s'opère quelquefois entre les diverses substances situées dans les entrailles de la terre. De violentes explosions se produisent, s'ouvrent un chemin souterrain jusqu'au cratère de quelque volcan, et, dégorgeant avec fracas leurs produits dans les airs, font trembler la montagne et ses environs, comme la décharge d'un canon ébranle la formidable pièce et le sol même qui le supporte.

Ces théories sont déjà vieilles; au vingtième siècle on a trouvé de nouvelles explications. On a recours à l'électricité souterraine. Il y aurait des orages électriques, dans les profondeurs du sol ou comme dans l'atmosphère. Ainsi, pauvres humains, nous vivons sans cesse menacés entre deux tonnerres dont l'un gronde sous nos pas et l'autre au-dessus de nos têtes.

On a vérifié l'existence de cette électricité dans les puits profonds creusés pour l'exploitation des mines. Par exemple, on a relié un pont situé à mille pieds de profondeur au moyen d'un conducteur isolé comme un cable transatlantique, à un autre point à la surface du globe, et on a constaté que le point inférieur se trouvait à un potentiel de 30,000 volts relativement au point situé à la surface du globe.

Il y a donc des potentiels électriques différents dans les différentes couches terrestres; et des décharges, des étincelles ont lieu sous terre. Ces décharges, quand elles sont violentes, peuvent expliquer les tremblements de terre

De plus ces décharges électriques peuvent, en enflammant les gaz combustibles, le grisou, être cause de ces désastreuses explosions minières comme la récente catastrophe de Courrières. Il y a en effet une certaine périodicité dans le maximum de fréquence de ces explosions qui exclut l'hypothèse de la négligence accidentelle des mineurs. Il faut l'expliquer par certaines lois naturelles encore ignorées.

Chaque pays a ses fléaux particuliers. Le Japon et l'Amérique centrale ont leurs tremblements de terre; l'Italie, en outre ses volcans, les Indes ont la peste et le choléra, les Philippines ont les cyclones et les typhons, les Etats-Unis du sud ont la fièvre jaune; ici au Manitoba nous n'avons rien de tout cela. Nous avons seulement en hiver, quarante degrés en dessous de zéro, ce qui taxe un peu fort notre foi à l'existence du feu central! Si notre sol tremble jamais ce sera de froid......

L'ORANGISME MACONNIQUE ET LES PARTIS POLITIQUES

(Réponse à l'*Ouest-Canada*)

(*Suite*)

Si les meneurs de cette secte ont salué, le 3 mars, de leurs bénédictions onctueuses et de leurs hyperboles pharisaïques la concentration dite organique, de trois sectes protestantes, sur vingt cinq environ, c'est que l'Orangisme est le moteur secret de cette concentration, dirigée contre les catholiques. Un des leurs, le W∴ B∴ Spinks, à Cypress River, Manitoba, déclarait, le 14 février 1905 (voir le *Weekly Telegram* du 1er mars 1905):

"Le Protestantisme n'est pas une religion...C'est la coalition de plusieurs sectes religieuses contre l'Eglise catholique Romaine...*L'Orangisme est le Protestantisme organisé.*"

Un autre F∴ M. McIntyre, de Winnipeg, déclarait dans une entrevue publiée par le *Weekly Telegram* du 3 janvier 1906, que les divers sectes doivent *s'unir pour attaquer* la *grande force* que toutes abhorrent."

***

Mais si l'orangisme, tapi aujourd'hui, au fond du parti conservateur anglais, tient contre nous en réserve le *Bill* de l'école forcée, est-ce qu'au fond du parti libéral anglais on ne se prépare pas à nous imposer, à nous catholiques, un nouveau ministère *politique*, celui de l'instruction *publique*, de l'Enseignement officiel *neutre?* Et le but de ce ministère nouveau n'est-il pas de consacrer définitivement contre nous, le monopole de l'Etat, seul maître d'Ecole et seul maître de l'Ecole?...

Qui donc, a cherché à créer définitivement au Manitoba ce monopole inconstitutionnel? C'est à coup sûr le parti libéral anglais, en 1890. Et quelle était l'influence qui sévissait alors, au fond de ce parti, sous les ordres des FF∴ MM∴ Greenway, Clifford Sifton, Goggin, Martin and Co? C'était évidemment l'influence orangiste.

Et aussi, le parti libéral anglais, sous cette influence incontestée, incontestable, a détruit, autant qu'il l'a pu, au nom des prétendus droits de l'Etat "éducateur national", notre régime si juste, si loyal, si constitutionnel d'enseignement confessionnel libre et chrétien, soutenu au moyen de nos taxes municipales!

Le nouveau "Ministère de l'Instruction publique", affiché, en vedette, au bas du programme adopté récemment par la convention du parti libéral anglais, avec le parti libéral français, marchant en queue, constituera un nouveau "tour de vis" renforçant encore un système d'éducation publique, hypocritement *neutre*, repoussé avec raison par les catholiques au nom de leurs libertés religieuses et scolaires.

Et cela se fera, contre nous, si nous laissons faire, au nom du progrès! Absolument comme la loi de 1890 a été bâclée contre nous aussi au nom du Progrès!

***

En 1896, de quel côté s'était portée l'influence orangiste? Du côté de MM. Laurier et du parti libéral anglais. Pourquoi? Parce que le parti conservateur anglais avait cru alors pouvoir essayer par un "Bill rémédiateur" de redresser les griefs des catholiques du Manitoba, résultant de la loi libérale orangiste de 1890. N'est-ce pas grâce à l'appoint de l'orangisme dans l'Ontario et le Manitoba, que le parti libéral anglais a remplacé, au pouvoir fédéral, le parti conservateur? Et qui donc, au nom de l'"Autonomie provinciale" (mais en dépit des garanties formelles de la constitution) est allé demander cet appoint à l'Orangisme pour faire avorter le "Bill remédiateur"? N'est-ce pas M. W. Laurier?

Là dessus mon impartialité m'oblige à vous citer le passage suivant d'une des résolutions votées par la "grande Loge" du Manitoba. Il est d'une rare éloquence:

"Parlant au sein de la ville protestante de Toronto, le 12 juin 1896, Sir W. Laurier disait: "Pour ma part, je n'hésite pas à vous dire que je suis un Canadien-français, un catholique romain, je ne m'en cache pas. J'ai une forte sympathie pour la minorité. Je voudrais qu'elle put reconquérir ses *privilèges* (N.B. Il s'agit ici des *droits* constitutionnels garantis à la minorité catholique en matière scolaire) Mais, comme je suis de la minorité, je dois vous dire ceci: De même que je ne voudrais pas être contraint ("coerced") par personne de même je ne voudrais imposer la contrainte à personne (*N. B.* Il s'agit ainsi des moyens constitutionnels d'obliger le gouvernement Greenway à faire *droit* aux griefs scolaires des catholiques). Entendant cela, les orangistes acclamèrent Sir W. Laurier à s'écorcher la gorge.—"hearing that, orangemen yelled themselves hoarse"—La même année, et à la même élection Sir W. Laurier répéta la citation de Shakespeare, faite dans son discours de Toronto, lorsqu'il dit: "*Aucun prêtre italien* ne dictera de loi ni ne percevra d'impôt dans notre Dominion—"No Italian priest shall tell or tithe in our Dominion"—Qui pourrait blâmer les loyaux orangistes de s'être fiés, après cela, à Sir W. Laurier comme à un patriote, à un homme d'Etat, à un "homme"—Je n'aime pas, Monsieur le rédacteur, récriminer au sujet de ces citations.

Cependant je crois nécessaire de rappeler que ce "*Prêtre Italien*" visé par Sir W. Laurier—qu'entraînait l'extrême enthousiasme des Orangistes, enroués à force de l'acclamer—devait être S. S. Léon XIII; qu'en 1897 le même sir W. Laurier choisissait confidentiellement S. S. Léon XIII comme arbitre suprême du différent scolaire; que le "Prêtre Italien" répondant fraternellement aux désirs de son "cher Fils", envoyait tout exprès de Rome à Sir W. Laurier, un autre "prêtre italien," comme délégué apostolique spécial, afin de permettre à S. S. Léon XIII, de régler ce différend à l'amiable, qu'avant l'arrivée du délégué apostolique, Sir Wilfrid Laurier s'empressa, sans consulter les catholiques, sans attendre surtout le délégué de S.S. Léon XIII de bâcler "l'Arrangement" Greenway-Sifton-Laurier; que cet "Arrangement" devint ainsi un fait accompli—devant lequel le "Prêtre Italien" ne put s'incliner et qu'il déclara injuste, insuffisant "dans une encyclique célèbre."

Il est vrai que confidentiellement Sir Wilfrid Laurier fit représenter à S. S. Léon XIII cet "Arrangement" si étrangement conclu, comme un commencement de justice"—"a beginning of justice"—; officiellement cependant Sir W. Laurier laissait déclarer dans un document public *officiel*, que cet arrangement était "définitif".

Je vous demande pardon d'avoir dû rappeler ici cette page d'histoire, je voudrais pour la gloire de Sir W. Laurier pouvoir l'effacer. Mais l'histoire a des droits!... qui ne se laissent pas "arranger!"

***

—Cependant me direz-vous, l'Orangisme maçonnique condamne aujourdh'ui et a condamné dès février 1905, Sir W. Laurier et la "clause scolaire" du Bill d'Autonomie du N. W.

—Parfaitement! Et la même résolution ne ménage pas Sir W. Laurier à ce sujet.

Je préfère vous les épargner...

Pourquoi ces fureurs d'amant trahi?

Sir W. Laurier en 1905 (février) eut un excellent mouvement qui allait racheter la faute commise en 1896. Il tenta de faire, à l'égard des catholiques du N. W. précisément ce que le parti conservateur en 1896, avait tenté de faire à l'égard des catholiques du Manitoba. Sir W. Laurier voulait leur reconquérir le *maximum* de leurs droits scolaires garantis par la constitution.

J'aime à constater cela hautement et je ne crois pas à une nouvelle comédie de cet homme d'Etat; son magnifique discours d'alors s'y oppose.

Mais reprenant contre Sir W. Laurier lui-même sa propre tactique anti-conservatrice de 1896, l'Orangisme maçonnique jeta feu et flamme contre la "cœrcion". Le F∴ Borden adopta cette tactique de Sir W. Laurier et l'imposa au parti conservateur anglais; retournant ainsi contre Sir W. Laurier et son parti, un précédent posé par lui-même, neuf ans auparavant, vous savez le reste...

Sir W. Laurier fit un second mouvement; je me dispense de le qualifier. Et ce mouvement se traduisit par la substitution à la clause No. 1, d'une clause No. 2 habilement machinée par le F∴ Clifford Sifton *and Co*. Cette clause No. 2, tout en laissant aux catholiques du N. W. une "fiche de consolation" sous forme d'un *minimum* de garanties confessionnelles—aussi dérisoire, au fond, aussi "injuste et insuffisant" que l'Arrangement de 1897—consacre légalement les Ordonnances orangistes de 1885, 1902, Ordonnances *ultra vires* pour la plupart, dues aux F F∴ Haultain, Goggin *and Co*.

Le F∴ Goggin, lui-même s'en est vanté, avec raison, à Toronto, en mars 1905, lors du meeting de Massey Hall, où il déclara que les quelques écoles "séparées" du N. W. neuf en tout, ne sont "séparées que de nom"—"separate only by name".

L. HACAULT.

(A suivre)

LE T. R. P. FERRETTI S. J.

Le nouveau général des Jésuites est nommé. C'est le Très Révérend Père Auguste Ferretti, S. J., recteur de l'Université Grégorienne à Rome.

Le nouveau titulaire est né à Rome, le 31 août 1845. Il entra jeune la compagnie de Jésus et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1873 et professeur le 5 avril 1880.

Il fut tour à tour professeur de philosophie morale, préfet des études à l'université Grégorienne, puis recteur. Il est l'auteur de plusieurs manuels de philosophie.

L'Université Grégorienne, dont le Père Ferretti était le recteur, doit son existence aux écoles créées en 1550 par Saint-Ignace. L'établissement grandit, et Grégoire XIII y fonda l'université qui prit son nom. L'Université Grégorienne dut quitter les bâtiments du Collège Romain, lorsqu'en 1870 le gouvernement italien y installa ses écoles. Le Jésuites qui dirigeaient le collège Romain se réfugièrent au collège Germanique dans la Via del Senunario; mais, au lieu de rouvrir les cours des classes inférieures, ils ne gardèrent que les cours supérieurs.

En 1876, l'Université Grégorienne obtient le privilège d'accorder aussi les grades en droit canonique. Elle comprend donc aujourd'hui les trois facultés de théologie, de droit et de philosophie. L'Université est fréquentée par un grand nombre d'élèves séculiers et réguliers et il a fallu doubler les cours et installer de nouvelles salles de classes. Environ 1,500 élèves suivent annuellement les cours à l'université Grégorienne.

Le général des Jésuites est élu, en même temps que son socius ou admoniteur, en une congrégation générale à laquelle prennent part les assistants, les provinciaux et de plus deux députes de chaque province de l'ordre.

***

Une messe solennelle de requiem a été chantée, samedi matin, au collège de Saint-Boniface pour le repos de l'âme du Très R. P. Martin. Mgr l'Archevêque officiait.

A San Francisco

Le tremblement de terre de la Californie a profondément attristé le peuple américain et le monde en général.

Cependant les derniers rapports sont moins sombres. Le nombre des morts à San Francisco n'ira pas à au-delà de cinq cents—ce qui est déjà énorme. Les pertes matérielles sont immenses.

Le gouvernement américain, tout en exprimant sa reconnaissance des offres pécuniaires faites par les pays étrangers, a décliné d'accepter. Le président Roosevelt a déclaré que la nation américaine verrait elle-même à secourir les victimes.

Le gouvernement canadien avait voté $100.000, à cette fin.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer après un pareil désastre, le moral des hommes d'affaires n'est nullement abattu. La plupart d'entr'eux ont mandé par télégrammes les principaux architectes de New-York et de Chicago et poursuivent déjà des négociations en vue de la reconstruction des principaux édifices de San Francisco.

Le peuple est également plein d'espoir; il sait très bien que sa misère actuelle ne sera que de courte durée, qu'aujourd'hui les provisions commenceront d'arriver et que bientôt, dans quelques jours tout au plus, le travail va reprendre partout et que la vie sera plus facile, plus large qu'auparavant.

D'ores et déjà l'eau commence à être redistribuée en abondance dans plusieurs quartiers Des trains arrivent des villes voisines qui n'ont pas souffert du tremblement de terre. Ces trains et ces nombreux navires dans le port apportent des couvertures, des médicaments, etc. Les distributions sont abondantes et peuvent suffirent amplement à l'alimentation de la population.

Les inspecteurs des cheminées passent dans chaque maison et après une visite minutieuse ordonnent les réparations nécessaires aux cheminées ou permettent la reprise du feu C'est là une amélioration considérable des conditions de vie.

Les autorités déclarent que les conditions sanitaires sont excellentes et qu'aucune épidemie n'est a craindre.

De nouveau l'avenir, sous des perspectives brillantes, s'ouvre devant la Reine du Pacifique.

Deux lignes de tramway ont repris leur service. Le service est gratuit: de nombreuses personnes ont pris le tramway qui n'avaient pas la pièce d'argent nécessaire au paiement du passage.

AVIS.

Est par le présent donné que l'Union Métisse St Joseph tiendra son assemblée dimanche 13 mai à 7 hrs p.m. à la residence de M. Adrien Carrière, St. Norbert.

JOS. CARRIERE.

AVIS

Avis est par les presentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session par The North-West Commercial Travellers Association of Canada, une compagnie incorporée par un acte de la Législature du Manitoba, d'un acte autorisant la dite compagnie à opérer dans tout le Canada.

MULOCK & ROBARTS.

Avocats des requérants.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—A louer, un bon logement. S'adresser à M. Paul Gaspard, Saint-Boniface.

—A vendre une maison avec lot S'adresser a M. Noé Antaya, No. 237 Rue Notre-Dame. St. Boniface.

—M. Napoléon Bétournay a déménagé, sur la rue Dumoulin, ancienne résidence de M. J. A. Gingras.

—Trouvé : un bicycle. S'adresser à M. Paul Gaspard, Saint-Boniface, et payer les frais d'annonce etc.

—Notre nouvel hôtel-de-ville est à peu près terminé On s'y installera aussitôt que l'ameublement sera arrivé.

—Les exercises du mois de Marie sont commencés depuis lundi à la cathédrale. L'église se remplit chaque soir.

—M. J Bte. Joyal a déménagé sur la Rue Taché et tient son bureau à côté de sa résidence, porte voisine du Canadian Northern Hotel.

—Plusieurs moulins à farine de la province pourraient bien s'amalgamer d'ici à peu de temps. Il n'est pas probable que la compagnie Ogilvie consente à faire parti du nouveau "combine".

—Les employés de la Winnipeg Stone Co., ont présenté mardi soir à M. Joseph Bourgeault, leur ancien gérant, une magnifique adresse, accompagnée d'un beau fauteuil, à l'occasion de son départ comme gérant de la Compagnie.

—Le chemin de fer du Great Northern dans l'Ouest n'est plus un mythe ; M. Hill arrange ses petits plans pour avoir bientôt sa part des profits du transport du blé. Le Great Northern construira sa gare centrale dans l'Ouest entre les avenues Ross et Pacific, Winnipeg.

—Les autorités du collège de Saint-Boniface ont commencé la construction d'un magnifique bloc d'affaires, sur leur propriété au coin de l'Avenue Provencher et de la rue Aulneau. On a pu voir la vignette de ce bloc en 1ère page du *Manitoba*, dans l'annonce de la *Northern Bank*.

Concert

Au Manitoba Hall, le jeudi soir, 17 mai prochain, M R. L. M. Brun, officier d'Académie, professeur de piano au collège de Saint Boniface, donnera un grand concert d'orchestre. Sous le titre : "The Winnipeg Symphoney Orchestra" il a réuni les meilleures musiciens de Winnipeg et de Saint-Boniface.

Il s'est de plus assuré le précieux concours de Miss Rhoda Simpson, la talentueuse violoniste, élève du professeur Couture ; de Madame Landry, la pianiste en renom ; du Professeur Landry, le ténor dont l'éloge n'est plus à faire ; et de M. Carter, le baryton si aimé dans le pays.

Au programme, que nous donnerons intégralement dans notre prochain numéro figurent quelques-unes des plus belles pages de Beethowen, St. Saens, Litz, Massenet, Chopin, Bizet, Wienauzki, Gounod, Mascagni.

Les billets seront en vente dès cette semaine à la librairie Kéroack, coin des rues Main et Water, et chez MM. Barrowclough & Semple, 228 Portage Avenue.

Les prix sont fixés à $1.00 et 75 cts pour les sièges réservés et pour l'admission 50 cts.

Se hâter de les acheter si l'on veut être bien placé.

Chronique de la Province

BRUXELLES

Le 17 avril ont eu lieu à Bruxelles les funérailles émouvantes d'un jeune homme exemplaire, Edouard Potvin, fils de M. T. B. Potvin, l'un de nos meilleurs et de nos plus estimés fermiers. Le jeune homme est mort quasi-subitement, à 19 ans, le jour de Pâques, après trois jours de maladie. Sa fin a été d'une piété admirable.

Toute la paroisse pour ainsi dire assistait au service funèbre et à l'enterrement. Le Rév. M Heynen, vivement ému, a prononcé une allocution qui a vivement touché l'assistance.

L. H.

***

ST. EUSTACHE

Le 15 avril, le cercle "St. Eustache" fondé, il y a quelques mois seulement, grâce à la sollicitude et au zèle du dévoné pasteur de la paroisse et à l'activité de son auxiliaire, avait le plaisir d'offrir à ses membres et amis la première soirée récréative.

L'assistance, assez nombreuse, a pu se réjouir de voir le programme de la séance assez bien réussi. Mis en gaîté par le "Sourd dialogue bouffe" les spectateurs furent sous le charme jusqu'au bout, intéressés qu'ils furent par les chants, monologues, chansonnettes comiques et la musique. Une comédie "Le dîner interrompu ou nouvelle farce de Jocrisse" intéressa beaucoup l'assistance, mais l'emporte-pièce fut sans contredit la pièce comique "L'auberge du No. 3," charmante scène canadienne, rendue par nos jeunes acteurs avec tout le succès désirable.

Après une pantomine qui fut accueillie par un rire général, le président du cercle, en quelques mots, remercia Monsieur le Curé et l'assistance venue aussi nombreuse de St. Eustache et d'Eli Le rév. M Campeau prit ensuite la parole, félicitant d'abord les jeunes gens du succès obtenu après si peu de temps de préparation et surtout pour la première fois qu'ils paraissaient sur la scène. Après leur avoir adressé des paroles d'encouragement, M. le curé montra combien lui, pasteur était fier, combien les parents devaient être fiers de voir ces jeunes gens animés d'un si bon ésprit, unis entre eux d'une douce fraternité et leur dit que l'on fondait sur eux de grandes espérances pour l'avenir, car partout ou l'on rencontrerait de ces jeunes gens ils se feraient remarquer par leur bonne tenue, et que malgré les divergences de races et de nationalités, on les verrait toujours unis, parceque toujours ils auraient à coeur de montrer leur reconnaissance pour l'œuvre où ils puisent cette belle vertu : la charité chrétienne.

Fondé en novembre dernier, le Cercle St. Eustache compte aujourd'hui 38 membres actifs, ayant leurs réunions chaque soir dans la grande salle publique mise gracieusement à leur disposition par le Rév M. Campeau ; c'est dans cette salle que tous les jours, les jeunes gens viennent se récréer honnêtement ne former pour ainsi dire qu'une famille et se livrer aux différents et nombreux jeux convenant à leur âge, sous la direction de Monsieur le Vicaire.

Encouragés par le succès de cette première séance, nous espérons que le Cercle St. Eustache nous procurera bientôt pareil plaisir, car on s'est beaucoup amusé.

UN AMI DU CERCLE

LE BEAU MAL,

Voilà l'échec du Bonheur des jeunes mariés.

C'est au début de son ménage que la femme a le plus besoin de posséder la plénitude de ses forces. A ce moment, un changement radical s'opère dans son existence. Ses devoirs sont multiples. Elle assume de graves obligations. Tout le bonheur futur dépend d'elle, en grande partie. Pour se créer un foyer, l'homme sérieux choisit toujours, de préférence, une personne robuste et bien vigoureuse.

Comment se fait il que tant de jeunes femmes, aussitôt après leur mariage, perdent bien vite cette mine extérieure qui replendissait de grâce et de santé?

Le mari est bientôt désillusionné. La jeune épouse désenchantée, si elle ne le regrette pas déjà, elle songe du moins beaucoup à son passé, exempt de bien des ennuis et des troubles qui surgissent maintenant à chaque jour.

MADAME J. CARRIERE.
62 Poupart, Montreal.

Ah! si vous étudiiez ce cas de plus près, vous verriez tout de suite que, neuf fois sur dix, c'est la pauvre petite femme qui pêche. Nous voulons dire que son état de santé n'est pas ce qu'il devrait être. Le plus souvent, c'est par négligence, car nous ne voulons pas taxer d'ignorance celles qui entrent dans la vie à deux.

Dans l'effusion des premiers enthousiasmes, elles oublient qu'au début de cette carrière, si différente pour elles, il y a de grandes précautions à prendre pour sauvegarder leur santé.

Elles doivent compenser abondamment pour le surcroît de forces qu'elles ont maintenant à déployer, pour faire face aux nouvelles fonctions qu'elles ont à remplir.

La besogne est, sans doute, plus considérable qu'auparavant, les travaux plus forçants et les occupations plus sédentaires. Il importe donc aux jeunes femmes de réagir contre ce surplus de dépenses physiques.

C'est le moment par excellence de se tonifier. Renforcez vos nerfs et tous vos membres. Enrichissez votre sang et purifiez le. Régularisez tout votre système en prenant de ces merveilleuses Pilules Rouges pour les femmes pâles et faibles.

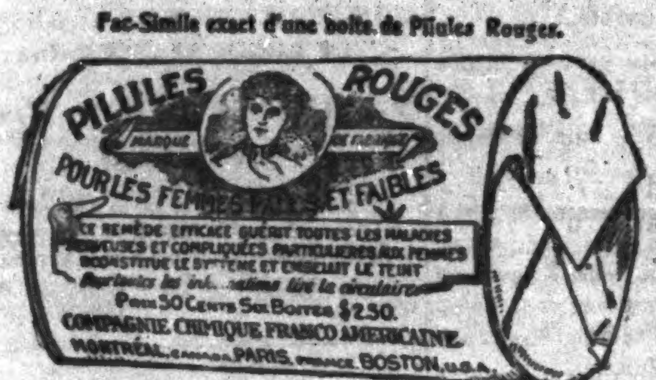
Voici ce que dit Mme Carrière. " Peu de temps après mon mariage, je fus prise de débilité. Cela dégénéra bientôt en un mal général. En effet, pendant deux ans j'ai enduré de terribles douleurs par tout le corps. J'avais de fréquents étourdissements, je me sentais toujours à bout de forces. Les oreilles me bourdonnaient la plupart du temps. Les points me dévoraient et mon estomac se délabrait chaque jour davantage. Tous les remèdes que j'essayai antécédemment furent de nul effet ; mais sitôt que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je sentis beaucoup de soulagement. Aussi, j'allai bientôt consulter les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine. Ceux-ci me firent suivre un bon traitement, et six boites en tout de Pilules Rouges finirent par me remettre complètement.

J'atteste donc que les Pilules Rouges m'ont formellement bien guérie de cette grande faiblesse qui m'avait déjà rendue anémique. Depuis que j'ai cessé de prendre de ces Pilules, ma santé se maintient toujours excellente. Je me serais évité bien des ennuis et des peines si j'eusse pensé plus tôt que les Pilules Rouges avaient bien en effet toutes les vertus qu'on leur réclame. On en pourra jamais dire trop. J'ajoute avec reconnaissance, mon nom à la liste des personnes qui se plaisent à en reconnaître et proclamer les bienfaits."

Dame Joseph Carrière, 62, rue Poupart, Montréal.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont le meilleur remède pour la constitution de la femme. Elles tonifient le système et donnent aux nerfs de la force ; elles produisent un sang riche et généreux, font disparaître les irrégularités, les douleurs de côtés, les maux de tête, les palpitations ; elles combattent les troubles du retour de l'âge, le "beau mal" à toutes les époques, elles rétablissent la circulation, enfin elles donnent un regain de vie à tous les organes affaiblis.

Fac-Simile exact d'une boite de Pilules Rouges.



L'Etiquette est de papier blanc imprimé en rouge.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les Pilules Rouges, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Les malades qui veulent se guérir doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenues, elles doivent exiger les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine qui sont contenues dans des boites de bois, renfermant 50 pilules et enveloppées d'une étiquette imprimée en rouge, portant toujours le nom de la Cie Chimique Franco-Américaine, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix, 50 cts pour 1 boite, $2.50 pour 6 boites.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.

MENUS PROPOS

ASINADE

Asinus a fait faire, chez un spécialiste, un bel uniforme à son fils qui fait son service militaire.

Il lui annonce l'envoi de l'uniforme par une courte lettre ainsi conçue :

Mon cher fils,

"Je t'envoie par postal l'uniforme que je t'ai fait faire. Les boutons en métal étant très lourds, j'ai cru prudent de les couper pour ne pas dépasser le poids."

Ton père,
Asinus.

P.S.—Tu trouveras les boutons dans la poche intérieure du dolman.

Municipalite de Montcalm

AVIS

Avis est par les présentes donné aux contribuables de la dite Municipalité que le Rôle d'évaluation en force pour l'année 1905 a été adoptée pour l'année 1906.

Que le Conseil siègera en Cour de Révision mardi le 22ème jour de Mai 1906 à la Salle Municipale à Letellier à 10 hrs a m.

Que tous ceux qui auront des plaintes à formuler contre le dit Rôle devront transmettre les dites plaintes écrites au Sécretaire trésorier soussigné à son Bureau à St. Jean-Baptiste le ou avant le 5me jour de Mai 1906.

Donné à St Jean-Baptiste sous ma signature ce 28ième de mars 1906.

JOSEPH BARIL,
Sécretaire-Trésorier.

Ville de St-Boniface

SOUMISSIONS POUR NIVELLEMENT ET TERRASSEMENT DE RUE

Le soussigné recevra jusqu'à vendredi le 11 Mai prochain des soumissions pour le terrassement et nivellement du prolongement de la rue Bertrand entre l'extrémite Est actuelle de la dite rue et la rue des Meurons. Les plans et devis de cet ouvrage peuvent être vus au bureau de l'Ingénieur.

Un chèque de 5% du montant de la soumission devra l'accompagner.

St Boniface le 27 Avril 1906.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.

FEUILLETON DU MANITOBA.

RANCUNE

VIII

DEMI-VICTOIRE

NO 21

—A son père. Il s'est blessé au pied assez gravement, mais non dangereusement. Consentiriez-vous, Madame, à prendre la chère enfant sous votre haute protection, durant la journée de demain, à lui servir de mère.

Ce mot sonna désagréablement aux oreilles de la coquette veuve. Elle se rebiffa.

—Oh ! capitaine, qu'il est donc peu galant de m'attribuer une si grande fille. Je puis tout au plus et volontiers (l'intonation soulignait le mot) être sa sœur... comme vous êtes son frère.

Elle articula cette phrase en coulant un regard serpentin sous ses paupières artistement bleuies et profondes.

Marc ne sourcilla pas. Il n'avait sans doute pas compris.

Il répliqua :

—Madame, vous êtes mille fois aimable, et je vous offre les meilleurs remerciements de M. Bernard pour la bonne grâce de votre consentement. Quant à moi, je n'en doutais point.

—Merci de cette flatteuse opinion. Est-ce vous qui avez eu cette excellente idée ?

—Je pris, Madame, cette liberté...

—Dont vous me voyez fort touchée. Ferai-je chercher Rose ou me la conduirez-vous ?

—A votre gré, Madame.

—Eh bien ! j'irai moi-même à la Vivonne.

Il s'inclina ; elle lui tendit sa main longue, blanche, un peu moite, qui lui fit éprouver une bizarre sensation répulsive.

"Il m'est arrivé une fois, pensait-il en remontant à cheval, de toucher un serpent enroulé à l'un des piquets de ma tente. La main de cette jolie femme m'a causé la même impression. C'est étrange."

Mme Demont-Bessange exultait : "Allons, mes affaires sont en bonne voie, disait-elle tout haut en redressant devant une glace une boucle rebelle dans le savant édifice de ses splendides cheveux. L'idée vient de lui... Cela promet."

IX

LA VIPERE SIFFLE

Ce fut une belle fête dont Clermonville gardera longtemps le souvenir.

Au chant du coq, le premier carillon s'envolait par-dessus les cimes des bois et les prés, éveillant dans les clochers voisins d'autres carillons. Car on se réjouissait dans tout le voisinage ; des paroisses environnantes on accourait bannières déployées, fanfares sonnantes, afin de partager la joie glorieuse des Clermonvillois. On ne comptait pas moins de quatorze compagnies de pompiers évoluant dans les rues et sur les places, et autant d'orphéons. Chacun de ces soldats improvisés marchait son pas qui n'était pas celui de son voisin; chaque orphéon jouait son air, ce qui produisait une cacophonie intense, mais c'était superbe tout de même. Les Clermonvillois marchaient dans une apothéose au milieu du cours pittoresque encadrées de boutiques rutilantes, de manèges aux ors criards, aux cuivres discordants, de parades étourdissantes. Tout cela se tassa dans un ordre relatif lorsque tomba du fin clocher à jour le signal de la procession. Rien n'y manquait : thuriféraires en robe rouge, vierges blanches voilées de blanc effeuillant des fleurs, martyrs élevant des palmes, saints ermites en tunique de peau ; puis les chantres en surplis ourlés de dentelle, les prêtres en rochet brodé, les chanoines en camail liséré de rouge, l'évêque en chape de drap d'or marchant sous le dais étincelant, dont les blancs panaches ondulaient sous le soleil. Les bannières claquaient au vent ; les croix dorées accrochaient des rayons, les fumées de l'encens flottaient légères. C'était un émerveillement.

La Marie-Rose de Carlyon trônait sous un dôme de feuillage et de fleurs. Une robe superbement brodée l'enveloppait, la rendant semblable à une néophyte des catacombes ; une ceinture bleue nouée de roses retombait en longues coques soyeuses. Elle restait silencieuse comme recueillie et attentive dans l'attente d'un miracle de grâce et de piété.

Des regards curieux convergeaient vers le parrain et la marraine. On se chuchotait des détails ; on faisait des commentaires sur l'absence du maître de forges, sur l'attitude de la comtesse et de Mme Demont-Bessange. Rose toute à son bonheur ne voyait rien de l'attention générale. La splendeur des rites, les onctions, les exorcismes lui semblait s'accomplir pour elle et pour Philippe, pour eux seuls. C'étaient les superbes symboles de ce qui serait désormais : les haines éteintes, les mauvais souvenirs chassés, la paix établie dans les âmes, à jamais.

Elle vécut une heure inoubliable d'espérance et de joie.

Philippe était au septième ciel. Ce bonheur qu'il n'eût point osé rêver l'étourdissait. Il se croyait à de solennelles fiançailles et la cloche, encore muette, proclamerait dans son premier chant leur indestructible félicité. Les projets d'antan s'effaçaient dans une brume lointaine. Rien n'était plus.

L'Evêque disait : "Je t'exorcise, créature de sel...", et Philippe inconsciemment répétait : "Je t'exorcise", en pensant à la haine du forgeron.

Marc, soucieux de s'effacer, se tint discrètement à l'écart, mais la comtesse le réclama pour son cavalier servant, son fils ne lui appartenant point ce jour-là. Le jeune homme accepta après une hésitation juste suffisante pour témoigner d'une modestie de bon ton. Il n'avait pas le courage de faire au ressentiment de Bernard ce sacrifice ; se rapprocher de Fabienne était un si grand bonheur.

Mme Demont-Bessange espérait accaparer son attention et ses soins. Toute la nuit elle avait dressé ses batteries, disposé ses plans pour circonvenir l'officier et le faire s'engager publiquement. Rose lui était un admirable prétexte pour l'obliger à vivre quelques heures dans son intimité. Sa déception fut cruelle. Elle s'en vengea en prêtant l'oreille aux insinuations perfides d'Angélique. La demoiselle de compagnie avait trouvé le moyen, pendant la cérémonie, de se glisser auprès de la veuve qui couvait d'un œil mauvais Marc et Fabienne agenouillés auprès de la comtesse.

—Patience, lui murmura très bas la vieille fille ; j'ai mon plan.

—S'il vaut l'autre, mes compliments.

Angélique ne témoigna pas son dépit. Elle eut seulement un petit claquement de sa langue contre ses dents.

—Que vous êtes donc pressée ? Tout va bien mieux que vous ne le supposez, au contraire. J'irai vous voir demain, nous causerons.

L'orgueilleuse veuve eut un mouvement de révolte. Cette familiarité de mauvais goût avec une femme aux gages de sa rivale choquait ses instincts de superbe et de domination. Mais elle était d'avis que la fin justifie les moyens, et elle reconnaissait à Angélique une imagination capable de concevoir les pires noirceurs.

Les gens sans scrupules sont bons à ménager, se disait-elle.

Cette journée sembla interminable au maître de forges enfermé dans son ombrageuse tristesse, livré sans contrepoids à l'amertume de ses pensées. Il souffrait d'une jalousie atroce et d'une profonde et vive irritation. Il s'en voulait d'avoir été si faible; il se raillait d'avoir cédé à l'attendrissement ; il maudissait Fabienne ; il incriminait Rose et Marc. Il se les représentait joyeux du bonheur présent, confiants dans un avenir plein de promesses, édifiant des rêves très doux d'union et de paix. Il entendait les commérages du bourg, sa conduite travestie, sa pensée méconnue...

Ah ! on croyait qu'il abdiquait sa rancune, qu'il pardonnait et oubliait !... Les imbéciles, les fous ! Est-ce qu'un homme comme lui se déjugeait ?

Il tendit ses nerfs à outrance, échauffa sa bile et son sang, si bien que la fièvre le prit et que Marc le trouva beaucoup plus souffrant lorsque, après la cérémonie, il rentra à la Vivonne.

—Que viens-tu faire ici, toi, à cette heure ? La fête n'est pas finie ; pourquoi as-tu quitté Rose ? Je n'ai pas besoin de toi. Va-t'en.

Cet accueil brutal ne déconcerta pas l'officier. Il s'assit d'un air tranquille et dit d'une voix posée :

—La fête officielle est finie : les réjouissances populaires commencent. J'ai laissé Rose auprès de Mme Demont-Bessange, qui se montre pour la petite pleine d'affabilité. Elle se propose de la ramener à la Vivonne seulement après le dîner.

—Elle est heureuse, n'est-ce pas ?

—Certes, et reconnaissante...

—Et glorieuse, n'est-ce pas ? et bouffie de compliments, n'est-ce pas ?

Marc ne voulut pas avoir l'air de sentir cette injuste colère.

—Ce portrait, sourit-il, ressemble peu à celui de votre fille, mon cher ami. Rose, au milieu de son plaisir, pense à vous qui le lui avez préparé ; c'est vers vous qu'elle reporte sa joie qui ne saurait être complète puisque vous souffrez.

(A suivre)